

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE

2e Circonscription

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES
du 23 NOVEMBRE 1958

Mes Chers Concitoyennes et Concitoyens,

Moins de trois ans après les dernières élections législatives, vous êtes appelés à désigner de nouveaux représentants dans un régime rénové.

A l'impersonnel scrutin de liste a succédé un mode d'élection qui vous permettra de MIEUX CONNAITRE LES CANDIDATS ET DE LES JUGER. J'ai été de ceux qui ont œuvré pour que ce mode de scrutin soit adopté, et je suis convaincu qu'une amélioration en résultera.

AYANT FAIT PARTIE DU GROUPE DES 130 DEPUTES QUI, LE 13 MAI ONT REFUSÉ LEURS VOIX A UN GOUVERNEMENT DE FAIBLESSE ET D'ABANDON, J'AI VOTÉ POUR LE GÉNÉRAL DE GAULLE ET LE LANCEMENT DU PROGRAMME DE RÉFORMES QUE VOUS AVEZ MASSIVEMENT APPROUVÉ LE 28 SEPTEMBRE.

VOTRE CHOIX DU 23 NOVEMBRE EST PARTICULIÈREMENT GRAVE et l'orientation sera donnée pour longtemps aux activités politiques, économiques et sociales de la France. Vous aurez à choisir entre le Socialisme bureaucratique et un régime, d'autorité certes, mais respectueux des initiatives individuelles.

Pour moi, élu Indépendant Paysan en 1956, Candidat avec le même programme en 1958, je veux vous rappeler les principes généraux qui guideront mon action.

Catholique pratiquant, je m'attacherai à la défense des libertés de conscience, et plus spécialement, de la **LIBERTÉ SCOLAIRE.** Le nouveau régime a le devoir de régler cette question avec courage et équité.

POLITIQUE INTÉRIEURE

Le Politique :

Stabilité gouvernementale et exercice du droit de dissolution.

Réduction du train de vie de l'Etat qui absorbe une trop large part du revenu national.

L'Économique :

La stabilité monétaire.

Réforme et simplification fiscale.

Le Contribuable ne peut pas continuer à être une machine à remplir des imprimés. Il est indispensable de faire cesser pour le commerçant et l'artisan les tracasseries d'une fiscalité souvent incompréhensible.

Pour l'Agriculture :

Assurer le maintien et la prospérité de la petite et moyenne exploitation, sur lesquelles repose la stabilité française.

Formation professionnelle des jeunes ruraux auxquels des garanties d'avenir doivent être données par la réglementation rigoureuse des cumuls, le développement des crédits d'installation et l'amélioration de l'habitat ; la défense de nos productions agricoles, notamment vignobles et élevage, richesses de l'ANJOU.

Une décentralisation industrielle

permettant dans notre Département l'implantation d'entreprises qui assureront des emplois aux jeunes.

Défense de l'Artisanat.

En un mot, défense et protection de la libre Entreprise

Le Social :

D'ABORD, DÉFENDRE LA FAMILLE FRANÇAISE

Egalité des Allocations Familiales pour tous, salariés, agriculteurs, travailleurs indépendants, commerçants.

Chaque famille qui se crée a droit à un toit : augmentation de l'effort de construction.

Je pense d'autre part, que l'augmentation des richesses et de l'activité nationale ne doit pas bénéficier qu'à un groupe privilégié de citoyens, les améliorations doivent se répercuter sur le mode de vie de tous les Français.

Pleine reconnaissance des droits des Anciens Combattants et Victimes de Guerre.

Les Vieux de France, après une vie de labeur, ont droit à une existence digne. Le Gouvernement a le devoir de se préoccuper d'eux et de les aider.

POLITIQUE AFRICAINE et EXTÉRIEURE

Depuis six mois les Français ont montré qu'ils exigaient que la France reste un grand Pays, digne de son passé et de sa civilisation. Avec la fermeté d'un Chef indiscuté le Général de Gaulle a défini les grandes lignes de notre action nationale :

PRÉSENCE FRANÇAISE EN ALGÉRIE.

COMMUNAUTÉ FRANCO-AFRICAINE.

MAINTIEN DE NOTRE PARTICIPATION AUX TRAITÉS EUROPÉENS et à l'O.T.A.N., mais dans le respect de nos droits et de nos intérêts par nos associés, qui ne doivent pas devenir des rivaux.

Je soutiendrai, avec Foi et Énergie, ce programme qui assure à la FRANCE son avenir dans la Paix et la Grandeur.

Vive l'Anjou !

Vive la France !

REMPLAÇANT EVENTUEL :

Joseph COCARD

Conseiller Général
Directeur de l'Ecole Supérieure de Commerce d'Angers
Viticulteur

Jean TURC

Conseiller Général — Député sortant
Horticulteur

CANDIDAT INDEPENDANT PAYSAN
INVESTI PAR LE CENTRE NATIONAL
DES INDEPENDANTS ET PAYSANS.

L'Imp. de l'Anjou - Angers